

LES PORTS

LA DÉCLARATION DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
AU SUJET DU PORT DE MONTRÉAL

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser à l'honorable ministre des Travaux publics une question qui fait suite à la publication, dans les journaux de ce matin, d'une déclaration du ministre, déclaration que je considère fort préjudiciable aux intérêts du port de Montréal.

Est-ce que le ministre a l'intention, pour clarifier cette situation, de faire une déclaration complète à la Chambre, afin que les députés puissent prendre connaissance des mesures que le gouvernement entend prendre aujourd'hui et dans les jours qui suivront, concernant sa politique à cet égard?

[Traduction]

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, en prenant la parole dans les Maritimes...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Stanfield: Ce n'est pas une excuse.

L'hon. M. Laing: ...j'ai fait allusion à...

Une voix: Pourquoi n'êtes-vous pas allé à Assiniboia?

L'hon. M. Laing: ...un rapport que possède mon ministère. Je n'ai jamais, à aucun moment, mentionné le port de Montréal, directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit. Si les media et autres organisations veulent écrire des éditoriaux basés sur ma déclaration, c'est leur droit et, naturellement, ils devront en assumer la responsabilité.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Sainte-Marie désire-t-il poser une question supplémentaire?

M. Valade: Oui, monsieur l'Orateur.

Est-ce que l'honorable ministre des Travaux publics pourrait déposer à la Chambre le texte de la déclaration qu'il a faite à Terre-Neuve et la faire publier en annexe au hansard de ce jour?

[Traduction]

M. l'Orateur: La parole est au député de Notre-Dame-de-Grâce.

[Français]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Sainte-Marie invoque le Règlement.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, sauf votre respect, je crois que le ministre se préparerait à répondre, au moment où dans les jours qui suivront concernant sa politique à Notre-Dame-de-Grâce.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a donné la parole au député de Notre-Dame-de-Grâce.

MONTRÉAL—L'ORDRE DE PRIORITÉ DU PROGRAMME
PORTUAIRE

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Le ministre pourrait-il affirmer à la Chambre qu'il ne donnera pas la priorité à d'autres ports que celui de Montréal dans l'élaboration de notre politique portuaire?

M. l'Orateur: Le député de Laprairie a la parole.

M. Bell: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a donné la parole au député de Laprairie pour poser une question supplémentaire. Le député de Saint-Jean-Lancaster pourra poser la sienne dans quelques instants.

M. Ian Watson (Laprairie): Le ministre pourrait-il nous dire si le rapport qu'il est censé avoir mentionné a été préparé par son ministère seul ou en collaboration avec le ministère des Transports?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle au député que la question telle que posée n'est pas recevable. C'est plutôt la question posée à l'origine par le député de Sainte-Marie qui était recevable. Le député aurait-il l'obligeance de se rasseoir? Je rappelle à tous les députés que c'est strictement de la façon traditionnelle et bien connue que les députés peuvent poser des questions au sujet d'une déclaration faite en dehors de la Chambre, c'est-à-dire en demandant si les propos d'un ministre en dehors de la Chambre représentent la politique gouvernementale. Les députés peuvent certes parler du fond de l'affaire, mais sans citer exactement le discours en cause. A la lumière de ces renseignements, la première question posée était acceptable, mais la question supplémentaire du député de Laprairie était inadmissible au point de vue de la procédure.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Après avoir entendu les observations du ministre au sujet du port de Montréal et comme je sais qu'il aime également tous les ports des Maritimes et y retourne courageusement cette semaine, puis-je demander s'il assurera à la Chambre que tous les ports des Maritimes seront traités sur un même pied à cet égard?

PRINCE RUPERT—LE RAPPORT SUR LE PROGRAMME
D'EXPANSION

M. Frank Howard (Skeena): J'ai une question supplémentaire à poser au ministre des Transports. Quand sera-t-il en mesure de faire une annonce au sujet du port le plus important de la côte du Pacifique et de son expansion, soit Prince Rupert?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): J'espère pouvoir faire une annonce ou présenter un rapport provisoire d'ici quelques semaines. J'ai écrit aujourd'hui même au premier ministre de la Colombie-Britannique afin de l'inviter à s'entretenir avec moi pour discuter la question à la date qui lui conviendra.